

COMMUNIQUÉ

Pour publication immédiate

INFORMATION IMPORTANTE

Estérel, le 6 août 2019 – Certains d'entre vous ont sans doute entendu parler d'un reportage à TVA nouvelles le 3 août dernier intitulé : «Découvrez si un lac près de chez vous est en train de mourir».

Le lac Dupuis était mentionné en se référant à une étude de 2009 du Réseau de surveillance volontaire des lacs.

L'eutrophisation est un phénomène naturel qui affecte tous les lacs, surtout les lacs peu profonds comme le lac Dupuis. Il y a un autre phénomène qui engendre l'eutrophisation et celui-ci est associé à l'activité humaine. Notre présence peut engendrer des changements environnementaux importants principalement dus à l'apport de phosphore provenant des fertilisants et des eaux usées. Une autre cause importante est l'érosion des berges due aux vagues et à la coupe de végétation dans la bande riveraine.

La Ville d'Estérel surveille ses plans d'eau depuis 2007 et analyse l'évolution de la qualité des eaux des lacs avec l'assistance du Groupe Hémisphères. Les rapports annuels sont encourageants et sont disponibles pour consultation à l'hôtel de ville.

Le *Ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques* (MELCC) recommande des mesures pour limiter l'apport de matières nutritives issues de l'activité humaine. Les actions pour retarder ce phénomène vous sont transmises régulièrement dans les communiqués émis par notre Comité d'environnement (CCE). Vous pouvez consulter notre site internet www.villedesterel.com/environnement mais en voici les principales recommandations :

- Protéger la bande riveraine sur une distance de 10 à 15 mètres selon la pente du terrain et continuer de végétaliser les rives des lacs aux abords de vos propriétés.
- Prévenir l'érosion des berges en limitant la vitesse des bateaux à 6 km/h à 60 mètres des berges, principalement au Lac Dupuis et en respectant la pratique du Wake-surf à 150 mètres des berges minimum, et dans les zones désignées des lacs Masson et du Nord.
- Entretenir vos installations septiques; faire vidanger les installations aux quatre ans pour les villégiateurs et aux deux ans pour les résidents permanents.

.../2

- Privilégier la santé des lacs plutôt que la beauté des pelouses en évitant les engrais fertilisants. De nouveaux règlements sur les fertilisants seront à l'étude. Pratiquez l'herbicyclage, une alternative environnementale consistant à laisser au sol le gazon et les feuilles tondus. Ces matières produiront un engrais naturel à même votre pelouse et préserveront l'humidité du sol, réduisant ainsi la fréquence (ou même le besoin) d'arrosage. Votre pelouse verra alors sa résistance à la sécheresse et aux maladies grandement améliorée. L'herbicyclage réduit également l'émission des gaz à effet de serre associés à l'enfouissement ou au transport.

Soyez assurés que nous continuons de suivre l'état de la santé de nos lacs à chaque année puisque que ceci en va de la valeur de nos propriétés et de la protection de notre environnement. C'est un travail collectif et continu qui nous concerne tous.

-30-

Source : Ville d'Estérel
450 228-3232
Conseil@villedesterel.com